

Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui

. C'est dans le Cantique des cantiques (2:16) que figure cette déclaration. Elle appartient clairement au discours amoureux. Mais le Cantique des cantiques est aussi le dialogue entre Dieu et son peuple. Les plus mystiques des commentateurs parleront du dialogue spirituel entre le croyant et Dieu. Un dialogue ici parfaitement symétrique : mon Dieu est à moi, et moi je suis à lui.

Nous disons souvent que nous sommes à Dieu. Cela ne nous pose guère de problèmes fondamentaux. Là se manifeste la confiance en celui en qui nous croyons. Nous sommes à Dieu, nous sommes le peuple que sa main conduit.

Mais qu'en est-il des expressions où l'on parle de Notre Père, ou de Mon Dieu ? Dieu m'appartient-il, n'est-il pas mien lorsque je chante « J'aime mon Dieu car il entend ma voix » ? Cela signifie qu'il y a quelque chose d'intime entre lui et moi. Cela signifie peut-être même que je l'aime. Mais restera-t-il *mon* Dieu si je viens à perdre la certitude qu'il entend ma voix ?

Les commentateurs juifs de ce verset ont pris très au sérieux sa symétrie. « Il est mon Dieu, et je suis son peuple, Il est mon berger, et je suis son troupeau. » Et ces phrases nous sont familières. Mais, soudain, « Il me chante, et je le chante. », puis « Lorsque j'ai besoin de quelque chose, je le lui demande, et lorsqu'il a besoin de quelque chose, il me le demande, à moi, car il est dit : "Dis aux enfants d'Israël qu'ils fassent ceci, pour Moi, qu'ils fassent cela, pour Moi". » Et nous voici étonnés.

Il y aurait donc des choses que nous seuls pourrions faire pour Dieu, que seul son adorateur pourrait faire pour Lui ? C'est en tout cas ce que nous propose le commentaire : l'homme s'en remet à Dieu, et Dieu s'en remet à l'homme. « Lorsque je suis dans la détresse, je viens chez lui, et lorsqu'il est dans la détresse, Il vient chez moi, car il est dit : Je suis avec mon peuple dans la détresse » (Psaume 91,15)

Dieu est avec son peuple dans la détresse. Cette affirmation relève de la foi ; et l'histoire l'a parfois affreusement démentie. Mais cette affirmation a une autre signification. Dieu connaît la détresse, et il a besoin de ses adorateurs pour sortir de cette détresse. Certaines grandes détresses sont si profondes que seul quelqu'un qui vous aime, qui vous aime vraiment, peut vous aider à en sortir. Et il est des événements qui défigurent tellement l'image de Dieu que seuls les croyants pourront la renouveler en tant qu'image de l'amour.

Méditation sur *Midrash rabba*, Cantique des cantiques, 2:16

Pasteur Jean Dietz

Sommaire: Éditorial page 1 – Ateliers bibliques , Assemblées générales, page 2 – Pro-Fil, Prière, page 3 -- Structures de notre Église page 4 -- Conférences de Carême, Calendrier mars et au-delà page 5 – Adresses page 6

Ateliers bibliques

En février notre pasteur a proposé un nouvel « atelier du samedi ». Nous étions six, bien masqués, au rendez-vous dans une des salles paroissiales.

Nous avons précédemment choisi de travailler sur la 6^{ème} demande du *Notre Père*, celle dont la traduction a été revue par les instances catholiques en 2014. L'Église Protestante Unie de France a adopté cette nouvelle traduction en 2016. Les adultes d'aujourd'hui ont donc appris dans leurs écoles bibliques - ou ailleurs - la formulation « *ne nous soumet pas à la tentation* ». Aujourd'hui nous prions « *ne nous laisse pas entrer en tentation* ».

Notre pasteur nous a présenté la formulation originelle en grec et a souligné les difficultés de traduction qu'elle comporte. Nous avons ensuite découvert différentes traductions plus ou moins anciennes. Selon les versions, nous pouvons lire deux idées différentes.

- Dans la première, le priant pense que Dieu lui-même peut nous mettre à l'épreuve, nous conduire « du mauvais côté » (et il lui demande de ne pas le faire) : « *Ne nous mets pas à l'épreuve* » (Bible Bayard 2001) ou « *Et ne nous induis pas en tentation* » (Hugues Oltramare 1890) ou encore « *Et ne nous traduisez pas devant l'épreuve* » (Edouard Delebecque 1976).
- Dans la deuxième, l'homme peut tomber dans la tentation, de lui-même, et demande à Dieu de le protéger de cette envie : « *Ne nous laisse pas entrer en tentation* » ou « *Keep us safe from ourselves and the Devil* » (Eugene H. Peterson 2006) ou encore « *Ne nous abandonnez point à la tentation* » (Lemaître de Sacy 1696).

Ce sont ici deux conceptions assez opposées de Dieu qui sont exprimées. Il nous éprouve / il nous guide. Dans les textes bibliques ces deux conceptions sont présentes.

- Ainsi dans Paul, 1 Corinthiens 10, verset 13 « *Les tentations auxquelles vous avez été exposés ont été à la mesure de l'homme, Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter* ».
- Et dans Jacques 1 au verset 13 « *Que nul, quand il est tenté, ne dise : « ma tentation vient de Dieu ». Car Dieu ne peut être tenté de faire le mal et ne tente personne. Chacun est tenté par sa propre convoitise, qui l'entraîne et le séduit* ».

A chacun de les méditer et d'évaluer si elles sont en résonance avec d'autres textes de la bible. Une belle occasion de préciser, au fond de nous-mêmes, quel contenu nous mettons derrière ce mot « Dieu » ! Un prochain atelier se tiendra en mars sur nos textes du crédo. Chacun est bienvenu

Assemblées générales : Paroisse et Diaconat

L'ACEPVIM est la « coquille juridique » de notre église. C'est une association régie par la loi de 1905 et les paroissiens en sont les membres. Comme toute association, l'ACEPVIM tient une assemblée générale annuelle. La nôtre est fixée au dimanche 21 mars après le culte.

Nous nommons diaconat notre association d'entraide, elle porte les activités caritatives et conviviales (alors que l'ACEPVIM est centrée sur l'exercice de notre culte). Elle est régie par la loi 1901 et est complémentaire de l'ACEPVIM.

L'Assemblée générale du diaconat était prévue le dimanche 7 mars. Elle aura lieu un peu plus tard.

PRO-FIL

Derrière cet acronyme se cache une association loi de 1901, membre de la Fédération Protestante de France, et d'Interfilms, fondée par le pasteur Jean Domon et quelques autres en 1997. En fait, PRO-FIL, PROtestants et FILmophiles, mais aussi PROMouvoir les FILms dont la qualité artistique et humaine aide à la connaissance du monde contemporain, PRO-FIL donc vise à porter un regard chrétien sur le cinéma.

Pro-Fil, c'est aussi une revue trimestrielle « Vue de Pro-Fil », ce sont des groupes locaux, qui étudient et discutent de l'actualité cinématographique, en général de façon mensuelle, et c'est encore un site internet où on peut trouver des critiques de films ainsi que des fiches techniques sur bon nombre de films. Enfin, chaque mois, des membres de Pro-Fil présentent sur Fréquence Protestante l'actualité cinématographique, en principe le 4^{ème} mardi du mois à 16h15, ré-écoutable en Pod-cast à tout horaire différé choisi par l'auditeur.

L'association compte 200 membres environ répartis dans une quinzaine de groupes sur le territoire français. On y adhère avec une cotisation annuelle.

De plus Pro-Fil participe aux festivals de cinéma pour lesquels existent un jury œcuménique, Cannes, Venise, Berlin, Locarno etc...

En région parisienne deux groupes locaux se réunissent chaque mois, l'un à Issy-les -Moulineaux à « l'espace protestant issééen », et l'autre à Paris, rue Tournefort, à la « Maison Fraternelle ». En ce temps de Covid 19, les rencontres sont suspendues mais sont remplacées par des réunions en visioconférence autour de films qui passent à la télévision, ou qui sont choisis en VOD. Par exemple la dernière rencontre des parisiens portait sur les deux films suivants : « Milou en mai » de Louis Malle avec Michel Piccoli et « There will be blood » de Paul Thomas Anderson avec Daniel Day-Lewis. La prochaine rencontre aura lieu le lundi 8 mars à partir de 20 heures en « visio ». Les films sont choisis le week-end qui précède. Il faut s'inscrire pour y participer.

Marcel Besnard

Site Internet : <https://www.pro-fil-online.fr>

Prière

Seigneur, le monde qui est le nôtre nous effraie ; Trop souvent : Nous ne savons pas vers qui nous tourner et nous nous laissons aller au découragement ; Pardonne nous notre inertie qui participe à la fuite de notre univers vers sa perte ; Change notre regard pour que nous puissions discerner, partout où elle est à l'œuvre, la force de renouveau qui germe et nourrit ainsi notre espérance ; Stimule notre audace pour que nous mettions en pratique ces actions vivifiantes que nous souffle le Saint Esprit ! Réveille notre Amour du Frère pour que nous nous appliquions à former une communauté humaine œuvrant ensemble à plus de justice ; Affermis notre confiance que nous ne sommes pas seuls sur ce chemin du renouveau que tu ouvres au monde car tu marches avec nous.

Amen.

Structures de notre Église: le Synode

Nos pères de la Réforme ont affirmé que chaque Église locale est pleinement Église, pourvu que l'Évangile y soit purement annoncé et les sacrements droitement administrés. Mais ils ont aussi reconnu que les Églises locales ont besoin de veiller les unes sur les autres, et de travailler les unes avec les autres. Pour cela, il leur faut une confession de foi et des textes régulateurs. Il faut aussi évidemment que ces Églises se rencontrent régulièrement en assemblée. C'est cette assemblée, et sa réunion, qu'on a appelées *synode*, un mot issu du grec, qui signifie réunion, mais dont l'étymologie suggère qu'on fait chemin ensemble. Le premier synode National des Églises Réformées de France a eu lieu clandestinement du 26 au 28 mai 1559, à Paris ; 72 Églises locales y étaient représentées par leurs pasteurs ou des anciens. Un texte important y fut adopté, la *Confession de foi de la Rochelle*, ainsi qu'une *Discipline*, laquelle prévoyait une organisation globale en consistoires, synodes provinciaux, et synode national. Cette organisation n'a, sur le fond guère changé jusqu'à nos jours. Elle se voulait à l'époque non pyramidale. Pour ce faire, il fut décidé que chaque niveau choisit des délégués, appelés à siéger au niveau suivant, les délégués n'ayant pas mandat de leur Église locale mais devant se déterminer librement à l'issue des débats.

Aujourd'hui encore, chaque paroisse envoie au synode régional deux délégués par poste pastoral, dont le pasteur. L'autre délégué est membre du conseil presbytéral, ou un membre de l'association culturelle. Et c'est parmi les membres du synode régional que sont élus les délégués au synode national. Cette stratification a une portée pratique. On ne peut pas aisément réunir les pasteurs et délégués de près de 400 Églises locales. Il a donc été choisi d'organiser la collaboration fraternelle d'abord au niveau *local*, avec environ une dizaine d'Églises voisines toutes représentées, puis au niveau *régional*, avec quelques dizaines d'Églises toutes représentées, puis au niveau *national*.

Le Synode national est le gouvernement de notre Église. Ses responsabilités sont larges : gouverner l'Église protestante unie de France et la représenter, formuler ses Confessions de foi et ses liturgies, établir et faire respecter la Constitution, le Règlement d'application et le Règlement des synodes ; en plus, il approuve les comptes consolidés de l'Église, vote le budget et fixe la rémunération des ministres. Il siège une fois par an (printemps). Et entre deux sessions, c'est le Conseil National* qui met en œuvre les décisions synodales.

Le Synode régional exerce collégalement le gouvernement de l'Église dans sa circonscription. Il veille à la vie spirituelle et matérielle des Églises locales ou paroisses (...). Il est l'instrument de la solidarité entre les paroisses ou Églises locales et de leur responsabilité collective. Il donne son avis sur les sujets qui lui sont soumis par le conseil national et le synode national et veille à l'exécution de leurs décisions. En plus, il vote le budget régional et en répartit la charge entre les différentes Églises locales ou paroisses. Il siège une fois par an (automne). Et entre deux sessions, le Conseil Régional* est chargé de l'exécution et du suivi de ces tâches.

Chers sœurs et frères, vous êtes au bout d'un texte technique, au sujet duquel je veux vous dire ceci : participer à un synode, régional ou national, c'est avant tout, à chaque fois, une expérience de vie fraternelle et de vie d'Église au-delà des cadres de la paroisse.

Pasteur Jean Dietz

Conférences de carême

Ce sujet a déjà été évoqué dans le précédent numéro du Glaneur. Nous rappelons ici que chaque dimanche en mars se poursuivent les conférences de carême, proposées cette année par le pasteur Samuel Amedro, de la paroisse du Saint-Esprit à Paris.

Ces conférences explorent le thème suivant : « Les chrétiens pourraient changer le monde. » . Il sera abordé chaque semaine sous des angles différents :

- 7 mars : « Que faire avec le Dieu de l'argent ? »
- 14 mars : La science pourrait-elle nous sauver ?
- 21 mars : Les 7 défis capitaux de la culture web pour nos églises ou comment dire l'évangile dans un monde numérique ?
- 28 mars : Notre planète a-t-elle encore un avenir ?

Nous pouvons écouter ces conférences sur France culture le dimanche à 16 heures. Elles sont rediffusées sur Fréquence protestante le lundi suivant à 21 heures 30 et disponibles en podcast www.franceculture.fr/emissions/careme-protestant.

Il est possible aussi de se procurer la brochure qui reprendra ces textes intégralement :

secr@careme-protestant.org ou 01 42 88 57 81

Calendrier, mars et au-delà

Cultes : chaque dimanche à 10h15. Cène une fois par mois, le 3^{ème} dimanche, donc en mars le 21-03. Assemblée générale ce même 21 mars après le culte.

Répétition des chants : Pas prévu en mars, mais le dimanche 4 avril, 9h45

Études bibliques : samedi 27 mars 14h30-16h et samedi 20 avril, même horaire

Réunion de prière : pas de réunion en mars,

Atelier du samedi sur « confession de foi: Nicée-Constantinople ». Il se tiendra samedi 20 mars,, toujours 9h30-11h, puis 17 avril

Catéchisme : 13h30-15h, samedis 13 mars puis 10 avril

École Biblique et précatéchisme : pendant le culte, dimanche 14 mars

Conseil presbytéral : le lundi 22 mars à 20h en Visio

Diaconat : pas de réunion en mars,

Eglise Protestante Unie de France

Vincennes, Montreuil, Fontenay, Paris XII^e, Saint Mandé

Pasteur Jean Dietz
12 rue Monmory 94300 Vincennes

Mob : 06.30.31.96.19
pasteurjeandietz@gmail.com
<http://predicationdejeandietz.blogspot.com>

Présidente du Conseil Presbytéral
Catherine Piot-Leray
28, rue de la Paix
94300 Vincennes
Tél : 06 80 62 01 44

Dick et Olga N'Kanga
12 rue Monmory—94300 Vincennes
Grâce à qui les activités se déroulent
sans problème dans nos locaux

Action sociale Diaconat
Trésorier Michel Ollendorff
28 rue de la Paix - 94300 Vincennes
AEERV Banque postale
22864 94 A Paris



Trésorier
Michel Ollendorff
28 rue de la Paix-94300 Vincennes

Infos paroissiales sur le Net
www.erf-rp.org
puis cliquer sur Vincennes

Le GLANEUR :
Marcel Besnard
detm.besnard@orange.fr

Compte de paroisse ACEPVM: La Banque Postale

IBAN : FR31 2004 1000 0101 6890 2V02 048
BIC : PSSTFRPPAR

Don en ligne, cliquez : <https://www.eglise-protestante-unie.fr/vincennes-montreuil-p71320/don>

Mise à jour du fichier de la paroisse :
(Changement ou ajout d'adresse postale ou de courriel, de n° de téléphone, *et aussi pour recevoir le Glaneur par INTERNET*, naissance dans la famille, ...)

Informez par écrit le secrétaire du Conseil Presbytéral :
Adresse internet : acepvm-secretaire@laposte.net
Adresse postale : 12 rue Monmory à Vincennes

Le GLANEUR

Eglise Protestante Unie de Vincennes-
Montreuil
12 rue Monmory
94300 Vincennes